

ODJ

- Bilan année 2016/2017 (périscolaire et petites vacances)
- Présentation « été » 2017
- Présentation « rentrée » 2017
- Questions diverses

La réunion commence par une présentation et un bilan des actions de l'année.
Les parents relèvent une légère augmentation des effectifs sur les périodes de vacances scolaires.

Mme Isabelle GORE (directrice de l'ALSH) note une augmentation sur les maternelles.

Retour des parents (suite au sondage)

Plusieurs questions reviennent suite au sondage réalisé notamment sur **les mini-séjours**.

☐ Inscriptions

Malgré un nombre important de mini séjours proposés, les inscriptions se sont faites très rapidement. Il est précisé qu'il n'est pas possible d'aller au-delà des habilitations mais que les directeurs des séjours et animateurs référents font le maximum pour que chaque famille puisse y avoir accès.

☐ Dépôt des dossiers

Il a été rappelé que les parents qui n'avaient pas retournés à temps leur dossier, ont été contactés directement par téléphone par l'ALSH.

Une permanence a également été assurée un samedi matin sur Veigné, pour permettre aux parents de venir déposer les dossiers en dehors de leurs heures de travail.

Taux d'encadrement de l'ALSH

La structure répond au cadre juridique et en termes d'effectifs d'animateurs diplômés.
Elle est habilitée en conséquence et sur la base de la réglementation comme suit :

- 1/18 pour les élémentaires
- 1/14 pour les maternelles

Facturation

Il est précisé que le Trésor public a demandé le maintien de l'envoi « papier » sur les factures.
La mise en place du virement bancaire est en cours de réflexion ; pour autant ce dispositif devrait être étudié l'année prochaine sur certaines structures, avant une mise en place généralisée.

Utilisation du téléphone portable (agents d'animation)

L'ensemble des directeurs ALSH ont renouvelé les consignes auprès de leurs équipes concernant l'utilisation de leur téléphone portable sur leur temps de travail.

Ils doivent être garants de l'image du service public qu'ils se doivent de défendre et exemplaires quant à l'attention portée aux enfants.

Portail école maternelle et ouverture de l'accueil le mercredi après midi

Il est difficile d'envisager de laisser un agent d'animation en fraction à la porte du hall d'entrée. Peut-on fermer l'accès pour certains après-midis (à déterminer avec la directrice).

Plusieurs cas d'agressivité ou d'incivilité de la part des parents venus récupérer leurs enfants, ont été signalés par les équipes d'animation de certaines structures, qui se sentent en difficulté face à ces comportements.

Questions diverses

- Par souci de sécurité, possibilité de fermer les grilles sur le temps du goûter périscolaire. Il est de l'ordre du Maire ou de la CC Touraine Vallée de l'Indre d'en évaluer les conditions. Les membres du CCU décident de ne pas apporter de modification sur ce point.
- Fermeture des toilettes. Isabelle GORE souhaite que les portes des toilettes de la salle d'activité restent ouvertes pour des questions de sécurité ou d'éventuels chahutages de la part des enfants.
- Sondage en ligne. Plus d'une cinquantaine de familles ont répondu et confirmé leur satisfaction et celles de leurs enfants sur la qualité du service.
- Rythmes scolaires. En attente du décret, de la position de la commune et des enseignants

Représentants CCU

	PRESENTS	EXCUSES
M. REVECHE Bernard		x
Mme RIVAL Sophie	x	
M. CARRASCO Frédéric	x	
Mme Virginie HOARAU	x	
Mme Laure RIVRY	x	
Mme Audrey GATIN		x
M. Sylvain QUILLIOU	x	
Mme Hélène BEAUVAIS	x	
M. GIMONNET		x
Mme LE DU Corinne		x
M. COLAS-BARA Olivier		x
Mme Valérie GUILLERMIC	x	
Mme Hélène MAURANGES		x
Mme Isabelle GORE	x	
M. Christophe DAUPTAIN		x
M. Jérémy BOUQUIN	x	
Mme Nathia PENNETIER	X	